

Parcelle 1, Bande Pédagogique et Fruitières, Toit végétal et rocaille, Compost, Enfants.



Alors pour jardiner ici que dois-je faire

Adhérer à notre association (20 € par an + 5 € pour la clé du jardin) en venant un samedi après-midi, ou un dimanche entre 11 heures et 13 heures, remplir le bulletin d'adhésion. Les clés sont remises le 1^{er} dimanche de chaque mois. Il est important de prendre contact avec le coordinateur de la parcelle (adresse mail disponible à l'intérieur du cabanon).



Quelles sont les heures d'ouverture du jardin

Le jardin est ouvert au public le samedi et le dimanche et chaque fois qu'un adhérent est présent au jardin.



- Horaires d'hiver (novembre à fin mars) : le samedi de 14h30 à 16h30 et le dimanche de 11h à 13h.
- Horaires d'été (avril à fin octobre) : le samedi de 14h30 à 17h30 et le dimanche de 10h à 13h. Tout adhérent disposant d'une clé peut accéder au jardin quand il veut.



J'ai entendu parler de la Main Verte, c'est quoi exactement

Notre jardin est signataire de la Charte Main Verte qui définit des pratiques respectueuses de l'environnement mais aussi l'ouverture du jardin sur le quartier. Le jardinage biologique consiste à maintenir un équilibre écologique ou à lutter contre les indésirables (chenilles, parasites divers, limaces



voraces...) avec des produits biologiques ou non toxiques.



En devenant membre de l'association, ai-je des obligations

Outre les tâches de jardinage et d'entretien des parties collectives, il est important - en fonction de ses disponibilités - de tenir des permanences d'accueil au moins deux fois par an (samedi ou dimanche). Un tableau trimestriel est disponible à l'intérieur du cabanon.



Comment dois-je faire pour rencontrer les membres du Conseil d'Administration de l'association ou le coordinateur de ma parcelle

Depuis février 2009, les membres du CA assurent une permanence conviviale le premier dimanche de chaque mois. Ce rendez-vous d'information est l'occasion de rencontrer les nouveaux et anciens adhérents. Par ailleurs, l'adresse mail des coordinateurs de parcelle est affichée dans un document sur la porte du cabanon.



Je n'y connais rien en jardinage, puis-je adhérer quand même

Bien sûr. Nous sommes tous des amateurs et apprenons à jardiner en posant des questions à ceux d'entre nous qui sont plus expérimentés.



Existe-t-il des documents me permettant d'approfondir mes connaissances ou d'être au courant de l'actualité du jardin

De la documentation photocopiée est disponible à l'intérieur du cabanon (archives administratives, bibliothèque technique de jardinage, cahier

des parcelles). Un dépliant bimensuel permet de prendre connaissance des projets et bilans de chaque parcelle.

Le blog du jardin : (<http://leroyseme.canalblog.com>) est régulièrement mis à jour. Il permet de suivre l'évolution hebdomadaire du jardin, tout en découvrant l'histoire (surtout en photos) du jardin partagé Leroy sème, les notes de plantoir de Chartal, les cours de botanique de Romain... On y trouve aussi des liens vers toutes sortes de sites spécialisés.



Je n'ai pas d'outils, comment faire

Des outils de jardinage sont disponibles à l'intérieur du cabanon. Une seule consigne est exigée : nettoyer les outils après chaque utilisation. Il est toutefois recommandé d'avoir son sécateur personnel et de l'entretenir.



Est-il possible de donner des plantes au jardin

Oui. Mais avant de les planter, il est conseillé de vérifier auprès du coordinateur de parcelle si votre tulipe préférée, le plant de tomate de votre grand-mère ou ce persil qui se morfond sur le bord de votre fenêtre y trouvera bien sa place.

